



CONFEMEN infos

JUIN 2006 n°8



Sommaire

- 01 Editorial
- 02 Les pays francophones face à la gestion scolaire
- 03 Mémoire et Cadre d'action sur la gestion scolaire
- 07 52^{ème} Ministérielle de Niamey : Extraits de discours prononcés
- 08 Interview de Mamadou Ndoye
- 09 Bilan et perspectives du PASEC
- 11 Lus pour vous
- 12 Nouveaux visages et départ



Editorial

La 52^{ème} Session ministérielle vient de prendre fin, sur les bords du fleuve Niger, au Palais des congrès de Niamey. A l'occasion, les Ministres et chefs de délégation ont affirmé leur volonté et leur engagement à traduire, par des options clairement vérifiables,

les orientations et les décisions qui en sont issues.

Ils se sont notamment engagés à élaborer et à mettre en œuvre, selon les spécificités propres à chaque pays, un plan d'action opérationnalisant les stratégies du Cadre d'action sur la gestion scolaire et intégré au programme national de développement de l'éducation.

Un résultat qui nous réjouit et qui porte à croire qu'avec l'adoption du Mémoire et du Cadre d'action sur la gestion scolaire, nous venons de franchir un cap décisif. Mais l'étape à venir est des plus difficiles. La plus difficile sans doute. Car, c'est à ce niveau que se vérifiera notre volonté commune de faire de la gestion scolaire le levier essentiel de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance, accroître la responsabilisation et l'imputabilité, la culture de l'évaluation, la gestion participative et le partenariat, professionnaliser et valoriser les personnels de gestion, tels sont, entre autres, les grands axes de ce vaste chantier dont nous avons convenu à Niamey. Un chantier pour la matérialisation duquel la mise en synergie de nos moyens d'action s'impose. Les engagements pris nous y obligent. Notre conviction commune nous en donne les moyens.

Notre choix est donc fait. Il nous reste cependant à l'assumer, en faisant en sorte que, par la capitalisation et le partage des expériences et des acquis en matière de gestion, nous puissions qualitativement transformer nos systèmes éducatifs. Les technologies de l'information et de la communication, en réduisant la distance et le coût, nous offrent en ce sens, non seulement des opportunités d'échanges inestimables sur des modes de gestion plus efficaces, mais nous aident aussi à changer nos façons de faire.

Les études de cas de différents pays, présentés lors des Assises de Madagascar, sont là pour attester des riches enseignements que nous pouvons tirer de la confrontation de nos expériences nationales et individuelles.

C'est dans cette démarche, nous le croyons, que nous pourrions avancer vite et bien.

Mme Adiza HIMA
Secrétaire Générale

Les pays francophones face à la gestion scolaire

La 52^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN a clôturé ses travaux le 02 juin dernier au Palais des congrès de Niamey. Tenue sous le thème « **La gestion scolaire : facteur d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation** », Niamey 2006 se veut comme le prolongement logique d'un travail entamé à Antananarivo (Madagascar) où se sont tenues en avril de la même année les Assises francophones de la gestion scolaire. L'objectif de la démarche est de donner aux résultats des Assises le sceau politique nécessaire à une mise en œuvre des orientations dégagées.

En ouvrant les travaux le mercredi 31 mai 2006, dans la salle des spectacles du Palais des congrès, le Premier Ministre nigérien, son Excellence Hama AMADOU, a notamment déclaré que « **l'ambition affirmée à Madagascar, visant à mettre en place, dans nos Etats, un système de gestion et de gouvernance éducative, participatif et responsable, traduit en somme la ferme volonté de la CONFEMEN, d'accompagner ses membres dans l'instauration durable de nouvelles méthodes de gestion, fondées sur les principes de transparence, d'imputabilité et de reddition des comptes** ».

Les réunions de la CAF, des CN et du Bureau : une convergence de vues sur l'ensemble des points à l'ordre du jour

Ces trois instances ont tour à tour examiné les documents soumis à leur appréciation et ont unanimement salué l'excellence du travail accompli par le Secrétariat Technique Permanent (STP). Les membres de ces instances ont

notamment adressé à la Secrétaire Générale, Madame HIMA Adiza et à l'ensemble du personnel du STP, leurs félicitations, en particulier pour la visibilité accrue de l'organisation sur la scène régionale et internationale, ainsi que pour les synergies développées avec les partenaires dont l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Les débats ministériels : une confirmation des options dégagées par la CAF, la réunion des CN et le Bureau

Quatre présentations ont été faites. C'est Pierre Varly, Conseiller Technique au STP qui a d'abord présenté les résultats du PASEC. Insistant particulièrement sur les facteurs qui ont un impact positif ou négatif sur les apprentissages, Monsieur Varly a précisé que la gestion de la classe et de l'école reste incontestablement un levier important dans l'apprentissage des élèves.

La présentation de Yvan D'Amours, Conseiller Technique au Secrétariat Technique Permanent, a porté sur les résultats d'une enquête réalisée au sein de l'espace francophone auprès des responsables des ministères de l'éducation et des directeurs d'établissement scolaire. Cette enquête a notamment permis de relever que les perceptions des problèmes de gestion et leurs solutions apparaissent généralement convergentes entre répondants ministériels et directeurs d'établissement.

Le troisième exposé de cadrage est celui de la Banque Mondiale sur le Programme AGEPA (Amélioration de la Gestion Educative dans les Pays Africains) présenté par Adama Ouedrago. Intitulé « **L'amélioration de la gestion des systèmes éducatifs : une option ou une nécessité** », l'exposé a été bâti sur le principe que la gestion prime toujours sur l'abondance des ressources.

C'est le Président en exercice, l'Honorable Dharambeer Gokholl qui a clôturé les exposés avec la présentation du document **Pour une nouvelle dynamique de la gestion des systèmes**, document de réflexion et d'analyse

soumis à l'appréciation de l'assemblée ministérielle. La présentation de ce document qui reprend à son compte les principaux problèmes identifiés lors des Assises de Madagascar, a permis aux ministres de prendre connaissance des définitions, des champs d'application, du contexte et des voies d'action.

Ces différents exposés ont suscité certaines interrogations et réflexions. On peut noter entre autres la question d'une possible concentration sur la qualité alors que l'accessibilité reste encore une équation épineuse à résoudre.

Les ateliers ministériels sur le Cadre d'action de la gestion scolaire ont permis de confronter les expériences menées dans les différents pays en matière de gestion du système éducatif et de dégager des orientations générales sur le sujet. Après la mise en commun des orientations dégagées lors des discussions en atelier, l'assemblée ministérielle a adopté à l'unanimité le rapport de synthèse qui recommande notamment de reprendre les principaux éléments du Cadre d'action comme base pour l'élaboration du Mémoire, en tenant compte des suggestions d'amélioration formulées.

Il faut noter que le thème de la 53^{ème} session sera « **Enseignement secondaire et perspectives** » et que le Togo et le Canada Nouveau-Brunswick ont offert d'accueillir respectivement l'intersession en 2007 et la 53^{ème} session ministérielle en 2008.

Après avoir unanimement accepté la proposition de candidature présentée par le Bureau pour la reconduction de Madame HIMA Adiza au poste de Secrétaire Générale, l'assemblée ministérielle a ensuite adopté le Mémoire et le Cadre d'action sur la gestion scolaire. Quant au projet de contribution de la CONFEMEN en vue du XI^e Sommet de la Francophonie prévue à Bucarest, il a fait l'objet de quelques suggestions d'amélioration, relatives notamment à l'ajout des décisions de la 52^{ème} session ministérielle. ■

La 52^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN s'est tenue à Niamey (Niger) du 27 mai au 02 juin 2006. A l'issue de la Conférence ministérielle, les Ministres et chefs de délégation ont adopté le Mémorandum et le Cadre d'action sur la gestion scolaire. CONFEMEN Infos vous les publie ici dans leur intégralité.



Une vue de la salle lors de l'adoption du Mémorandum et du Cadre d'action sur la gestion scolaire.

Inspirés par la volonté d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire et d'Éducation pour Tous, les travaux de la CONFEMEN s'inscrivent dans les orientations adoptées dans le cadre d'action du Forum Mondial de Dakar, notamment celle de « *mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives réactifs, participatifs et responsables* ». Ils s'inscrivent également dans le suivi du Cadre d'action de Ouagadougou, adopté par la 50^e session ministérielle de la CONFEMEN qui prévoit notamment de mobiliser et diversifier les ressources, d'en viser l'efficacité et de développer le pilotage des systèmes éducatifs. Les Etats, les acteurs et les partenaires de l'éducation sont maintenant convaincus que la gestion constitue un élément fondamental de l'accès et de la qualité de l'éducation dans tous les pays, particulièrement en contexte de manque de ressources. Selon les recherches et concertations menées par diverses organisations internationales, aussi bien dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, la qualité de l'éducation apparaît autant liée à la quantité des ressources disponibles qu'à leur gestion. Dans cette perspective, les

ministres considèrent que l'amélioration de la gestion scolaire à tous les paliers des systèmes éducatifs permettra de favoriser

- le renforcement de l'accès, de l'équité et de la qualité de l'éducation. L'analyse montre que si des pratiques de saine gestion scolaire existent déjà dans certains pays, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre une situation optimale. Sur la base de ce diagnostic, nous, Ministres de la CONFEMEN et Chefs de délégation, convenons des principes suivants :
- le caractère essentiel d'une gestion scolaire efficace et efficiente des systèmes éducatifs mise ultimement au service de tous les apprenants ;
- le rôle incontournable et la responsabilité de l'Etat dans l'élaboration des orientations et des programmes, le financement ainsi que dans l'évaluation du système éducatif ;
- la nécessité d'améliorer et d'instaurer des pratiques de bonne gouvernance et de renforcer la lutte contre la corruption à tous les paliers des systèmes éducatifs ;
- l'importance d'accroître la responsabilisation et l'imputabilité, la culture de l'évaluation, la gestion participative et le partenariat;
- la nécessité de prendre en compte l'égalité des genres dans le développement des politiques et pratiques de gestion scolaire, afin de poursuivre les efforts d'augmentation de l'accès des filles à la scolarisation ;
- l'importance d'une décentralisation pertinente des pouvoirs et des ressources vers les paliers régionaux et locaux, de sorte que les gestionnaires puissent répondre aux besoins et caractéristiques propres à chaque milieu;
- l'importance de la professionnalisation et de la valorisation des personnels de gestion. Par conséquent, nous, Ministres et Chefs de délégation,
- adoptons le Cadre d'action de la gestion scolaire initié par les Assises de Madagascar en avril 2006 et intégré au présent

mémorandum ;

- affirmons notre engagement à le mettre en oeuvre grâce au travail d'appropriation et de mise en perspective nécessaire à l'adaptation aux spécificités de nos différents contextes nationaux ;
- invitons, dans cette direction, chaque pays participant à préparer et à mettre en oeuvre un plan d'action opérationnalisant les stratégies de ce Cadre d'action et intégré au programme national de développement de l'éducation;
- encourageons les pays s'engageant dans ce processus à établir un réseau d'échanges et de coopération favorisant l'inter-apprentissage et le renforcement mutuel des capacités ;
- demandons à l'OIF et aux autres instances de la Francophonie d'œuvrer à la mobilisation en faveur du Cadre d'action ;
- lançons un appel à la coopération internationale en matière d'éducation pour soutenir l'ensemble des actions qui seront entreprises en vue de promouvoir une amélioration de la gestion scolaire dans les systèmes éducatifs à tous les niveaux.

En conclusion, nous Ministres et Chefs de délégation, souhaitons accorder une priorité au soutien des mesures suivantes:

la capitalisation et le partage des expériences et des acquis en matière de gestion, particulièrement les outils efficaces et les bonnes pratiques, notamment par le biais des nouvelles technologies ;

la mise en place ou le renforcement de programmes de formation et de développement professionnel des gestionnaires à tous les paliers du système ainsi que des partenaires notamment les enseignants et les parents d'élèves ;

le développement de référentiels communs de programmes afin de faciliter l'élaboration et la production de manuels scolaires.

CADRE D'ACTION SUR LA GESTION SCOLAIRE

Vers une nouvelle dynamique de la gestion des systèmes éducatifs

Préambule

Le présent Cadre d'action découle des travaux de la 52^{ème} Session ainsi que des réflexions menées lors des Assises francophones de la gestion scolaire, organisées du 4 au 8 avril 2006 à Antananarivo (Madagascar) par la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES). Inspirés par la volonté d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire et d'Éducation pour Tous, les travaux de la 52^{ème} et des Assises s'inscrivent dans les orientations adoptées dans le cadre d'action du Forum Mondial de Dakar, notamment celle de « *mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatifs réactifs, participatifs et responsables* ».

Ces réflexions reposent également sur le Cadre d'action de Ouagadougou, adopté par la 50^e Conférence ministérielle de la CONFEMEN, qui s'articule autour des quatre axes prioritaires suivants :

- promouvoir l'éducation pour tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté;
- mobiliser et diversifier les ressources;
- viser l'efficacité dans l'utilisation des ressources;
- développer le pilotage des systèmes éducatifs.

La communauté éducative est maintenant convaincue que la gestion constitue un élément fondamental de la qualité de l'éducation dans tous les pays, particulièrement en contexte de manque de ressources.

Selon les recherches et concertations menées par diverses organisations internationales, aussi

bien dans les pays du Sud que les pays du Nord, la qualité de l'éducation apparaît autant liée à la quantité des ressources disponibles qu'à leur gestion.

Ce cadre a été conçu en vue de renforcer la gestion des systèmes éducatifs des pays francophones afin d'en améliorer la qualité au bénéfice de tous les apprenants. Il présente d'abord un bilan des pratiques actuelles de la gestion scolaire. Il définit ensuite une vision des évolutions souhaitées dans ce domaine, incluant des objectifs prioritaires. Il propose enfin des stratégies dont la mise en œuvre devra être adaptée à chaque contexte national.

BILAN DE LA GESTION SCOLAIRE

Les exposés et les études de cas ont permis de dégager les éléments suivants :

Une prise de conscience de l'importance du leadership et de la gouvernance :

- mise en place de stratégies et de corps de contrôle de la gestion scolaire ;
- publicité donnée aux affectations des ressources pour renforcer la transparence et le contrôle démocratique.

Mais cette prise de conscience se heurte encore à :

- un processus de déconcentration/décentralisation qui ne s'accompagne pas d'une allocation adaptée des ressources ni d'une formation appropriée des acteurs locaux et intermédiaires par rapport aux nouvelles responsabilités dévolues;
- une difficulté de repositionnement des structures centrales dans les processus de déconcentration/décentralisation en cours;

une distance insuffisante des fonctions de gestion par rapport aux considérations politiques;

- une articulation parfois difficile entre les orientations nationales et celles des partenaires techniques et financiers;
- une lutte insuffisante contre la corruption.

Des initiatives d'implantation

de modes de gestion participative et de partenariat :

- protocoles de partenariat liant l'Etat, les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves et les autres acteurs de la société civile quant à leurs engagements respectifs dans la mise en œuvre de la politique éducative;

- comités de gestion, conseils et projets d'établissement, regroupant différents acteurs pour une gestion concertée.

Cependant à côté de ces approches participatives on note :

- des processus insuffisants d'information et de consultation qui limitent l'adhésion de tous les acteurs aux politiques nationales;
- une transparence insuffisante des modalités de gestion, réduisant la responsabilisation des acteurs;
- un manque de cadre juridique approprié;
- une insuffisance des partenaires locaux, notamment des parents d'élèves.

Un effort de rationalisation et d'optimisation des ressources:

- mise en place de cellules stratégiques de recherche et d'évaluation pour éclairer la prise de décision;
- institution de cartes scolaires nationales directrices afin de rationaliser la construction et l'implantation des écoles;
- régionalisation du recrutement, du déploiement et de la gestion des enseignants afin de garantir une répartition équitable et efficace sur tout le territoire national.

Toutefois, cet effort est aux prises avec des pratiques peu efficaces :

- une gestion du temps scolaire ne permettant pas d'assurer un nombre suffisant d'heures d'enseignement;
- une allocation inéquitable des ressources, notamment au détriment des populations les plus démunies et les plus vulnérables, en particulier les filles, les populations rurales, les nomades, les personnes handicapées et les minorités;
- un déploiement inefficace des ressources humaines;

- des difficultés dans le transfert des ressources financières et matérielles entre les niveaux central et local, par exemple les manuels scolaires;
- la faiblesse des capacités locales dans le domaine des manuels scolaires;
- une corrélation faible entre les ressources investies et les résultats obtenus;
- une centralisation excessive qui réduit la responsabilité des acteurs locaux;
- une utilisation insuffisante des données statistiques et de celles de la recherche et de l'évaluation comme outils de gestion.

Une affirmation de l'importance de la responsabilisation, du développement des capacités et de la valorisation des personnels, soutenue par la motivation des acteurs à y participer :

- mise en place de filières de formation en administration et gestion scolaire en partenariat avec des structures spécialisées ;
- lancement des programmes et des dispositifs spécifiques destinés à la professionnalisation des chefs d'établissement.

Cette tendance est toutefois contrée par des pratiques telles que :

- un manque de clarté dans les descriptions des tâches et des responsabilités, et la faiblesse des processus d'évaluation;
- une sélection plus ou moins arbitraire dans le recrutement des personnels de gestion;
- une affectation des enseignants dans des fonctions de gestion pour lesquelles ils n'ont pas été formés;
- une instabilité des personnels qui affaiblit la mémoire institutionnelle et freine l'accumulation des compétences de gestion;
- une formation insuffisante aux tâches de gestion à tous les niveaux, limitant l'efficacité des services.

VISION :

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Les données sur l'évolution des systèmes éducatifs, notamment dans les pays du Sud permettent de prévoir une forte croissance des effectifs à tous les niveaux. Dès lors les sources identifiées d'inefficacité et d'ineffectivité risquent de s'aggraver. Ce qui fixe

l'urgence et l'impératif d'améliorer la gestion, voire de la rénover afin de faire face à ces défis. Les Assises ont fait émerger une nouvelle vision et de nouvelles pistes qui placent la gestion comme condition et facteur essentiels de la fédération et de la mise en œuvre des engagements en faveur de l'amélioration des résultats des systèmes éducatifs et des apprentissages. Sous cette optique, la conception, les stratégies et les pratiques de la nouvelle vision de la gestion convergent vers la construction de partenariats et vers l'autonomisation et le renforcement des dynamiques locales des établissements scolaires. Ceux-ci sont en effet considérés comme unités décisives de la transformation efficace des ressources affectées à l'éducation en résultats scolaires.

Cette nouvelle vision de la gestion scolaire se décline selon les objectifs suivants :

- promouvoir un leadership engagé et une bonne gouvernance des systèmes éducatifs dédiés à la qualité et aux principes de transparence, de participation et d'équité;
- perfectionner et rationaliser la gestion scolaire en termes d'efficacité et d'efficacités en la focalisant sur l'amélioration des processus et des performances des systèmes éducatifs et sur le renforcement des dynamiques locales au niveau des établissements;
- renforcer la mobilisation des ressources latentes et leur utilisation selon un rapport coût-efficacité compatible avec leur transformation en résultats scolaires;
- professionnaliser les personnels de gestion à tous les niveaux grâce à des dispositifs adéquats de recrutement, de formation, de soutien et de reconnaissance.

STRATÉGIES

Il est essentiel que l'environnement politique, institutionnel et professionnel des systèmes éducatifs favorise l'émergence et la consolidation de valeurs dans la gestion. Il s'agit notamment de la recherche de l'excellence, de l'évaluation et de la reconnaissance du mérite, de l'attachement au dialogue dans la formu-

lation et la mise en œuvre des politiques, de la transparence et de l'imputabilité à tous les niveaux et de la lutte contre toutes les sources de gaspillage et de corruption. Il peut se créer ainsi un climat propice à l'affirmation d'une nouvelle vision et de nouvelles pratiques de la gestion qui, à leur tour, contribuent à le renforcer.

Renforcement des dynamiques locales

La décentralisation/déconcentration représente ici une option stratégique porteuse, à condition:

- qu'elle s'accompagne d'un programme de renforcement des capacités locales;
- qu'elle implique également un repositionnement des niveaux central et déconcentrés dans de nouveaux rôles d'orientation, d'évaluation, de garant de l'équité dans la distribution des services éducatifs, de régulation, de suivi-appui et de coordination;
- qu'elle vise à atteindre les objectifs éducatifs fixés au système dans son ensemble;
- que des procédures d'évaluation de la qualité des dispositifs soient mises en place.

Il s'agit de créer des espaces d'autonomie et d'initiative pour les acteurs de l'établissement à la base afin :

- d'assurer une dévolution conséquente de compétences, de responsabilités et de ressources qui rendent ces acteurs réellement imputables de décisions et des actions qui déterminent les performances de leur établissement;
- d'impliquer les parents, les communautés, les élèves, les étudiants et les syndicats d'enseignants dans le dialogue sur le projet d'établissement et dans la gestion;
- de garantir une meilleure efficacité des dépenses en adéquation avec les besoins spécifiques de l'établissement;
- de prendre en compte l'unicité de chaque établissement et de renforcer la dynamique qui lui est propre en vue de l'atteinte des objectifs généraux du système. A cet effet, il sera possible pour chaque État et gouvernement de réviser ou de redéfinir le statut juridique, administratif et financier des établissements, instituant, selon leurs missions et

selon leurs publics, une plus grande autonomie financière, administrative et pédagogique.

Gestion participative et partenariat

Bien qu'elle relève d'abord de l'État, l'éducation est une responsabilité largement partagée entre différents niveaux et acteurs de l'État et de la société. C'est pourquoi, les stratégies de gestion du secteur doivent reposer sur le dialogue, la participation et le partenariat. Il convient donc :

- de mobiliser les différents acteurs, notamment les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves, grâce à des stratégies d'information, de consultation et de dialogue et ce, dès le début des processus de changement et tout au long de sa planification, de sa mise en œuvre et de son évaluation;
- de développer une stratégie de communication favorisant la transparence de la gestion, le contrôle démocratique et l'imputabilité des acteurs;
- d'engager tous les acteurs concernés dans des processus de concertation qui suscitent l'adhésion et la participation la plus large possible à la gestion des politiques éducatives nationales et des projets locaux de développement des établissements.

Rationalisation et optimisation des ressources

Dans tous les pays, et plus particulièrement dans des contextes caractérisés par l'insuffisance de ressources, la gestion doit s'orienter de manière combinée, vers, d'une part, la rationalisation et l'optimisation de la mobilisation, de l'allocation et de l'utilisation de ces ressources et, d'autre part, vers un pilotage par les résultats.

Il convient donc :

- de réaménager le temps scolaire pour assurer un nombre suffisant d'heures d'enseignement et garantir leur effectivité, notamment en réaménageant le temps scolaire;
- de favoriser la conception et l'élaboration de référentiels de compétences communs;
- de mettre en place un proces-

sus efficace et transparent concernant le transfert des ressources financières et pédagogiques du niveau central vers le niveau local, par exemple pour des fournitures et manuels scolaires accessibles, peu coûteux et adaptés aux besoins des élèves;

- de favoriser l'utilisation optimale des ressources par des choix raisonnés de coût-efficacité et la mise en place d'un suivi rigoureux;
- d'orienter le processus d'allocation des ressources et des arbitrages de la gestion quotidienne en fonction des besoins prioritaires et de l'efficacité sur les résultats scolaires;
- de développer les données statistiques et les dispositifs d'évaluation, non seulement en fonction de la description du système mais également en fonction des besoins de sa gestion et de son pilotage.

Responsabilisation, développement des capacités et valorisation des personnels en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales compétentes

La gestion des systèmes éducatifs et des établissements s'est considérablement complexifiée. Elle exige des aptitudes et des compétences spécifiques qui requièrent entre autres des connaissances, des habiletés, des valeurs et des comportements élevés de leadership, de gestion et de relations publiques. Il faut donc que les personnels en charge de la gestion soient conséquemment recrutés, formés et reconnus pour pouvoir exercer efficacement leurs responsabilités, mutualiser leurs pratiques et affirmer leur identité. Il faudra donc :

- définir la structure des responsabilités majeures attribuées aux différents paliers du système de gestion;
- mettre en place des dispositifs transparents et des critères objectifs qui permettent de sélectionner et de recruter les personnels en fonction d'un profil d'aptitudes valide;
- développer des référentiels de compétences, des dispositifs de

formation initiale et continue et des programmes de soutien et de conseil qui assurent le développement professionnel des personnels comme un continuum;

- reconnaître le statut des personnels de gestion et valoriser la fonction;
- favoriser la formation, les échanges d'expertises et d'expériences entre pairs au niveau local, national et international, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies éducatives. ■

Nouvelles de la Francophonie

XI^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie

Dans la perspective du XI^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, prévu en septembre 2006 à Bucarest (Roumanie), son Excellence Traian BASESCU, Président de la Roumanie, a livré un important message dans lequel il a exprimé la joie de son pays d'accueillir ce Sommet. «Nous espérons qu'ensemble, a-t-il dit, nous allons pouvoir répondre à tous les défis que la société de l'information nous pose. Nous voulons mettre ensemble notre volonté d'agir, nos connaissances et notre enthousiasme. Les nouvelles technologies ont cessé depuis longtemps d'être autre chose qu'un moyen que nous pouvons utiliser pour atteindre le développement durable. Et l'éducation est une composante fondamentale du développement durable. C'est notre devoir de rendre possible l'accès à ces outils pour tous les pays ayant le français en partage».

Précisons que la CONFEMEN a déjà adressé au Secrétaire Général de la Francophonie sa contribution aux travaux de ce Sommet qui portera sur les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

Discours et allocutions prononcés lors de la 52^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN

EXTRAITS

Mme HIMA Adiza, Secrétaire Générale de la Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)

« Nous devons nous remettre sans cesse en cause, porter toujours plus haut nos ambitions et raffermir davantage notre volonté d'améliorer nos performances. Nos réalisations doivent au demeurant fouetter notre détermination à confirmer les tendances annoncées afin de donner à la jeunesse francophone une éducation et une formation appropriées et à l'aune de nos légitimes espérances »

L'Honorable Dharambeer GOKHOL, Ministre de l'Education et des Ressources Humaines de Maurice, Président en exercice sortant de la Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)

« Le dirigisme et le centralisme excessifs étouffent les énergies, découragent les initiatives et créent toujours en définitive un sentiment de frustration général. C'est cet aspect omnipotent de la gestion de nos systèmes qu'il nous faut nécessairement changer au profit d'une démarche plus réaliste, plus libératrice pour les énergies et les intelligences, et soutenue de surcroît par les populations ».

Monsieur Mamadou NDOYE, Secrétaire Exécutif de l'As-sociation pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA)

« Il nous faut prendre conscience qu'enseigner est un métier et que gérer un système ou un établissement éducatif constitue un autre. Donc, un bon enseignant n'est pas automatiquement un bon gestionnaire. Il faut prendre le soin de recruter les gestionnaires à partir d'un profil d'aptitudes, les former selon un référentiel de compétences spécifiques, leur apporter le soutien et la reconnaissance nécessaires à la professionnalisation de la fonction ».

Monsieur Clément DUHAIME, Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

« C'est bien parce qu'il n'y a pas d'humanisme sans projet éducatif que nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de faire de l'appui à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche l'un des quatre axes stratégiques du Cadre décennal qu'ils ont édicté à Ouagadougou en novembre 2004. Cela explique aussi le choix du thème du prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Bucarest en septembre 2006. La Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement traitera, en effet, de l'action que la Francophonie pourra mener en mettant les technologies de l'information au service de l'éducation ».

Monsieur Richard CHARRON, Secrétaire Général de l'Association Francophone Internationale des Directeurs d'Etablissements Scolaires (AFIDES) « La recherche que nous avons conduite avec la

CONFEMEN sur la gestion scolaire dans l'espace francophone a démontré la volonté affirmée des directeurs de contribuer activement à l'amélioration, non seulement de leurs établissements, mais de leur système scolaire. Nous espérons que les ministères profiteront de ce dynamisme émergent et encourageront leurs chefs d'établissement et leurs associations professionnelles à devenir une force de proposition dans la nouvelle dynamique de la gestion des systèmes, notamment au niveau de la formation et de la professionnalisation de la gestion scolaire, à laquelle nous vous invitons à accorder une attention particulière dans vos réflexions ».

Monsieur Hama AMADOU, Premier Ministre et chef du gouvernement du Niger

« La gestion scolaire n'est pas un simple sujet de débat, mais un problème récurrent à plusieurs facettes, qu'il nous faudra affronter et vaincre, si nous voulons que nos systèmes éducatifs profilent et façonnent des hommes et des femmes nouveaux, plus aptes à relever le défi du développement de nos Etats ».

Monsieur Martin ITOUA, Président de la Fédération Africaine des Parents d'Elèves (FAPE)

« L'éducation reste et demeure la seule planche de salut pour notre jeunesse car c'est en effet par l'éducation que l'Afrique pourrait véritablement renaître et ainsi espérer résister, face aux effets pervers de la mondialisation, par la systématisation de l'excellence, de la culture du dialogue et de la bonne gouvernance scolaire, dans une quête permanente de la qualité ».

Interview de Monsieur Mamadou Ndoye

Secrétaire Exécutif de l'ADEA
En marge des travaux de la



52^{ème} Session ministérielle de Niamey (Niger), le Secrétaire Exécutif de l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), Monsieur Mamadou Ndoye, a accordé à CONFEMEN Infos, une interview dans laquelle il s'exprime notamment sur l'importance de la gestion dans la qualité de l'éducation.

Question : la 52^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN s'achève bientôt. En tant que modérateur des ateliers ministériels, quel bilan tirez-vous de cette session de Niamey ?

Réponse : je crois d'abord que la question qui était à l'ordre du jour est une question critique pour le développement de l'éducation en Afrique parce que, lorsqu'on examine aujourd'hui les différents facteurs qui entrent dans l'accès et dans la qualité à l'éducation, la gestion est sans doute l'un des facteurs les plus importants. Cela est d'autant vrai que lorsqu'on compare les systèmes éducatifs en Afrique, ou bien lorsqu'on compare les établissements, on se rend compte que ceux qui sont bien gérés ont de meilleures performances que les autres à ressources égales. Ceci montre que la gestion fait la différence et au cours des ateliers que nous avons eus dans cette journée, les participants ont souligné l'importance du Cadre d'action, et l'importance aussi de développer des actions prioritaires pour répondre aux besoins des pays, notamment en matière de formation et de développement de compétences de gestion, mais également en matière

d'échanges d'expériences, d'outils de gestion et de pratiques efficaces dans le domaine de la gestion et cela a été assez intéressant à mon avis.

• Vous avez été Ministre de l'Éducation du Sénégal. À ce titre, vous avez certainement une connaissance appréciable de la CONFEMEN pour avoir déjà pris part à des Sessions ministérielles. Avec le recul, quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'institution ?

■ Ce que je note avec tout le monde, c'est qu'il y a une dynamisation de l'institution. Aujourd'hui, l'institution a plus de rayonnement et se focalise sur des questions prioritaires pour le développement de l'éducation en général, et en particulier pour le développement de l'éducation des pays francophones. Je crois que ce dynamisme qui est noté, tout comme cette focalisation sur les questions qui sont les plus critiques aujourd'hui, sont des preuves que la CONFEMEN joue mieux son rôle de dialogue politique au niveau des ministérielles, mais également d'éclairage dans la prise de décisions et des orientations des politiques.

• La CONFEMEN et l'ADEA entretiennent d'excellentes relations partenariales. À votre avis, quel est le défi qui se pose aux Organisations Internationales dans ce combat pour la bonne gouvernance en éducation ?

■ Je crois que les Organisations Internationales ont essentiellement un rôle d'accompagnement; accompagnement qui est d'abord dans le domaine financier parce que les pays ont besoin de ressources pour renforcer la gestion de leurs systèmes, pour développer des compétences, aussi bien techniques qu'institutionnelles. Les Organisations Internationales ont donc le devoir de les assister à ce niveau. Mais, ce n'est pas le seul niveau d'assistance. Les Organisations Internationales ont également, dans d'autres contextes, acquis une grande expérience, et des connaissances en matière de gestion, et faire partager ces expériences en aidant les pays à pouvoir se

retrouver, se rencontrer, établir des liens d'échanges et de coopération, entre aussi à mon avis dans le rôle des Organisations Internationales.

• A propos de gestion scolaire, vous déclariez en l'occurrence que « les stratégies et les réformes orientées vers l'amélioration de la qualité n'obtiendront l'effet escompté que si elles sont fondées sur les dynamiques internes aux écoles et aux classes ».

Pouvez-vous expliciter davantage aux lecteurs de CONFEMEN infos, cette assertion ?

■ Cela veut dire simplement que vous pouvez avoir des enseignants très compétents dans une école, mais la question est de savoir s'ils arrivent à l'heure, s'ils travaillent suffisamment, s'ils sont engagés dans l'exercice de leur métier ? S'ils ne le font pas, des enseignants compétents, cela ne sert à rien du tout.

De même, si vous avez un riche matériel didactique dans votre établissement et que ceci n'est pas utilisé avec efficacité dans les apprentissages, ce riche matériel également ne sert pas à grand-chose.

Toujours si vous avez un beau curriculum, très pertinent, très adapté qui est en place, mais que la gestion de ce curriculum, sa mise en œuvre dans les classes ne correspond pas aux exigences, et à la fois pédagogiques et professionnelles, il est clair que vous n'y arriverez pas.

Par conséquent, tous ces facteurs de qualité que l'on cite, toutes ces ressources qui viennent dans les écoles, si l'école elle-même n'a pas une gestion efficace qui organise les acteurs, qui les met dans un bon climat de travail, qui les engage à développer des performances, à rechercher la qualité, si l'école elle-même n'évalue pas les performances de ses acteurs, ne les reconnaît pas, ne reconnaît pas leur mérite,..., cela veut dire qu'on n'aura pas la qualité. Et c'est pourquoi on dit que la gestion est absolument indispensable à la qualité, c'est-à-dire à l'efficacité de l'école. ■

Bilan et Perspectives

Cette note a pour objectif de présenter brièvement un bilan¹ des activités du PASEC et un état des lieux de la culture de l'évaluation dans les pays participants au programme avant de discuter des perspectives et de nouvelles formes de partenariat envisageables.

1. BILAN :

Rapports et publications

Depuis sa création en 1991, le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs des pays de la CONFEMEN (PASEC) a réalisé près de seize rapports d'évaluation ou de suivi de cohorte (quatre sont en cours de rédaction et/ou validation), des publications de synthèse (résultats sur neuf pays, redoublement), un guide méthodologique et plusieurs articles et documents scientifiques (UNESCO, ADEA, Assises francophones sur la gestion scolaire, ...). Les données sont diffusées dans la communauté scientifique, font l'objet d'analyses secondaires et sont reprises dans des publications de référence, notamment de l'UNESCO et du Pôle de Dakar.

Renforcement des capacités



Dix ateliers de formation internationaux et près de cent missions de formation sur place ont été

réalisés et le PASEC accueille chaque année des stagiaires de l'École Nationale d'Économie Appliquée de Dakar (ENEA) et des contractuels. Pour autant, peu de cadres disposent encore de toutes les qualités techniques pour mener une évaluation dans son intégralité et le PASEC doit encore parfois agir en se substituant aux équipes nationales. L'atelier international PASEC, s'il reste un lieu d'échanges, reste insuffisant pour établir un noyau d'experts du Sud en évaluation. Malgré une lettre adressée par Madame la Secrétaire Générale aux autorités, la démultiplication, au niveau national, de l'atelier PASEC 2005 n'a pas eu lieu.

Développement de la culture de l'évaluation

Certains pays n'ont jamais réalisé d'évaluations des acquis scolaires en dehors de celles réalisées par le PASEC. Dans d'autres, les résultats d'une évaluation ont été pour la première fois rendus publics lors des séminaires de restitution PASEC. Les structures et activités liées à la mesure des acquis scolaires ou plus généralement à l'évaluation restent rares en Afrique francophone. Sur dix sept pays «PASEC» ayant répondu à un questionnaire sur les structures et activités d'évaluation, treize ont déclaré posséder une équipe PASEC, onze une structure d'évaluation et huit déclarent avoir réalisé, en

dehors du programme PASEC, des évaluations nationales des acquisitions scolaires.

Les moyens humains et matériels dévolus à ces structures ou aux activités d'évaluation restent très variables. L'évaluation, quelle que soit sa forme, est souvent impulsée par les bailleurs de fonds² et n'est que trop rarement une initiative des autorités politiques, au mieux l'affaire des techniciens. Enfin, la Coopération Sud - Sud dans ce domaine reste limitée.

La communication des principaux résultats scientifiques

La communication des résultats PASEC a fait l'objet d'un véritable plan et le PASEC est plus visible, notamment dans les médias nationaux et internationaux. C'est ainsi que des débats autour des résultats du PASEC ont été organisés sur RFI et AFRICA N°1.

Il reste cependant difficile d'apprécier dans quelle mesure les résultats des évaluations (PASEC ou autres) servent de levier pour les politiques éducatives, ce qui met en relief l'opposition entre expertise technique et politique de l'éducation. Le décalage entre les efforts consentis dans la mobilisation de techniques statistiques avancées et la qualité des recommandations issues des acteurs du système, suite au diagnostic, reste important. Si le but du PASEC n'est pas de remettre en cause les politiques qui sont menées, les études soulèvent des points importants qui méritent débat (temps scolaire, utilisation des manuels scolaires, efficacité de la formation des enseignants).

Ce décalage peut s'expliquer en grande partie par le fait que les résultats scientifiques sont confrontés aux représentations collectives : des formations longues, des enseignants titulaires, de faibles tailles de classe, le redoublement, des salles de classe en dur sont autant de mesures perçues comme favorisant les apprentissages des élèves par une majorité des acteurs du système éducatif. Pour autant, les résultats d'évaluation PASEC ne soulignent pas toujours ces éléments comme étant les fondements de la qualité de l'éducation, mais mettent plutôt en évidence la gestion des ressources.

La mise en œuvre d'une stratégie de communication et l'intérêt

croissant de la société civile et des médias facilitent les discussions autour des résultats de l'évaluation mais les enjeux socioprofessionnels des acteurs du système éducatif restent encore le principal axe autour duquel s'articule et se crispe le débat.

Partenariats

En dehors des partenariats scientifiques, le PASEC a pu obtenir des sources additionnelles de financement : de la France (Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de l'Éducation Nationale, Ambassade de France au Sénégal, Agence Française de Développement), de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la Banque Mondiale et du Canada - Québec.

2. PERSPECTIVES

Renforcement de la coopération Sud-Sud

La variété des situations quant aux activités d'évaluation menées dans les pays du Sud invite à rechercher de nouvelles voies pour une plus grande efficacité du programme afin que soit réellement créée une «capacité d'évaluation interne et permanente du système éducatif» dans chaque pays.

Certains pays ont déjà réalisé plusieurs évaluations PASEC et nationales et disposent de personnels susceptibles de contribuer au renforcement des capacités des autres équipes nationales. En dehors des aspects techniques liés à l'évaluation, une plus grande coopération entre experts du Sud devrait permettre d'échanger sur les pratiques et d'aborder certaines problématiques éducatives d'un point de vue régional. Certains programmes régionaux, tel que le SACMEQ, fonctionnent principalement, lorsqu'il s'agit d'opérations de terrain, sur la base d'une coopération Sud-Sud. Cette approche a l'avantage de réduire les coûts, notamment de transport aérien.

La CONFEMEN dispose de toute la légitimité pour promouvoir une telle approche. Pour les pays où les activités d'évaluation des acquis sont embryonnaires, l'impulsion créée par la mise en œuvre d'une évaluation PASEC,

pilotée par le Secrétariat Technique Permanent (STP), reste nécessaire. Pour les autres, de nouveaux modes d'appui du programme doivent être expérimentés. En outre, le personnel et les fonds du STP seraient mieux utilisés si certaines activités, notamment les opérations de terrain, étaient prises en charge et mises en œuvre dans le cadre d'une coopération Sud-Sud.

Diffusion des résultats et des méthodes de l'évaluation

Plusieurs aspects du programme pourraient encore être développés, notamment les activités de veille scientifique, de diffusion et de valorisation des résultats. L'élargissement du réseau de chercheurs liés au programme serait un atout, tant pour l'actualisation des méthodes d'évaluation du programme que pour sa visibilité. Avec de tels renforcements d'activités, la production et la diffusion de supports méthodologiques et didactiques seraient aussi améliorées.

La plupart des résultats du PASEC ne sont pas spécifiques à la région étudiée. Le rôle de la gestion scolaire, par exemple, est étudié par de nombreux travaux sur des pays du Nord comme du Sud. Le PASEC est une interface «naturelle» pour la diffusion de travaux de la communauté scientifique mondiale dans le domaine de la qualité de l'éducation et de l'évaluation. De plus, son expertise et la mobilisation d'un réseau d'équipes nationales sur le terrain pourraient être mises à profit pour proposer une adaptation des méthodes et des techniques de l'évaluation au contexte régional. Dans la plupart des pays, des évaluations nationales sont réalisées mais ne correspondent pas toujours aux bases scientifiques minimums souhaitables pour ce genre d'exercice. Le PASEC doit donc agir de manière à renforcer le caractère scientifique des évaluations menées par les pays, en diffusant largement les outils et les méthodes qui sont utilisés de façon standard, tout en décrivant leurs limites, voire en proposant des adaptations. La veille scientifique préconisée ne peut être entretenue que par des échanges plus importants entre le PASEC, les

autres programmes régionaux ou mondiaux d'évaluation et par une plus grande intégration des conseillers techniques du programme dans la communauté scientifique.

Adaptation des études PASEC aux contextes et besoins nationaux et régionaux:

Les rapports PASEC mettent en évidence des corrélations entre qualité de l'éducation et caractéristiques des élèves et des systèmes scolaires. La forme de modélisation de la valeur ajoutée scolaire retenue par le PASEC ne permet pas de décrire tous les liens de causalité et l'ensemble des déterminants de la qualité de l'éducation. Ces premiers résultats mériteraient donc d'être analysés plus en détail, notamment lorsqu'ils correspondent à une problématique spécifique à un pays. L'utilisation des données PASEC pour des analyses secondaires devrait donc être promue au sein de la communauté scientifique. Le PASEC pourrait servir d'interface entre certains chercheurs et les responsables du Ministère pour promouvoir des analyses ultérieures ou des études complémentaires. Un travail important de mise en forme et de documentation des données doit donc être entrepris par le STP. Un répertoire des chercheurs travaillant dans le domaine de l'éducation et susceptibles de collaborer soit avec le programme, soit avec les autorités des pays doit être mis à jour.

¹ Le bilan détaillé a été présenté au bureau en 2005.

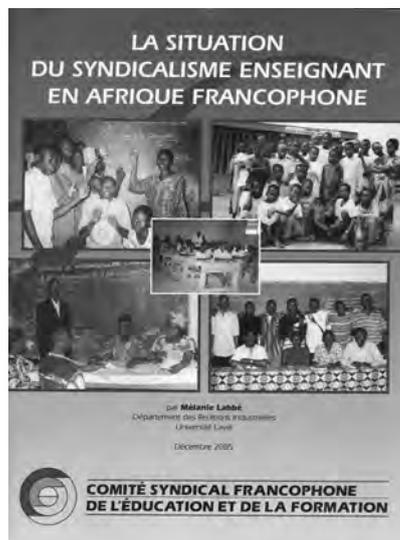
² La mise en place d'un système de suivi-évaluation était initialement une condition à l'élection à l'initiative Fast Track qui a été levée.

³ Une mission d'appui à la saisie a été effectuée

Point sur le PASEC VII

La 7ème phase du programme PASEC (PASEC VII) concerne cinq pays, à savoir la Mauritanie, le Tchad, le Bénin, le Cameroun et Madagascar. Rappelons que les opérations d'enquête de terrain ont déjà eu lieu au cours de l'année scolaire 2003-2004 pour le Tchad et la Mauritanie et les résultats des études ont été officiellement présentés respectivement au mois de janvier et février 2006. En ce qui concerne le Bénin, le Cameroun et Madagascar, les enquêtes sur le terrain ont été faites au cours de l'année scolaire 2004-2005. L'équipe des conseillers techniques a d'ores et déjà entamé l'étape d'analyse des données et la restitution des résultats au niveau national est prévue au mois de novembre 2006.

La situation du syndicalisme enseignant en Afrique francophone / par LABBE, Mélanie
Montréal : Comité Syndical Francophone de l'Enseignement et de la Formation ; 2005- 64P ; 28cm.



Partie d'une enquête qui vise à mieux cerner les besoins des organisations syndicales francophones de l'éducation, cette étude met l'accent sur les défis auxquels sont confrontés les syndicats de l'enseignement en Afrique, à savoir :

- ❖ La formation syndicale et la gestion ;
- ❖ Les moyens organisationnels ;
- ❖ Le recrutement ;
- ❖ La langue ;
- ❖ Les politiques gouvernementales ;
- ❖ La situation des femmes.

L'étude a également mis l'accent sur les dimensions actuelles qui composent les systèmes éducatifs africains et les acteurs ci-après :

- ❖ L'aide au développement ;
- ❖ Le financement de l'éducation et la corruption ;
- ❖ L'enseignement supérieur, le VIH et l'éducation ;
- ❖ La sous-scolarisation des filles ;
- ❖ Le choix de la langue.

Ce travail sur les syndicats africains francophones a permis les constats suivants :

- ❖ Des progrès attribuables aux actions des syndicats d'éducation (augmentation des effectifs, la prise en compte des revendications par le gouvernement...);

- ❖ La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques éducatives ;
- ❖ Les difficultés administratives rencontrées par les syndicats
- ❖ Le manque d'information.

L'éducation de base pour tous dans la Francophonie à l'heure de la mondialisation : une perspective comparative / par MARMOZ, Louis; HAGAM,



Saleh, MAZABA, Jean-Marc et al. Paris : L'Harmattan ; 2005. - 201P ; 22 cm

Ce livre se penche sur ce que les spécialistes de l'éducation entendent par «éducation de base», «éducation pour tous» et «éducation de base pour tous». Il compare la mise en œuvre de l'éducation pour tous dans les pays du Nord et du Sud, apprécie les différences et les similitudes des solutions proposées.

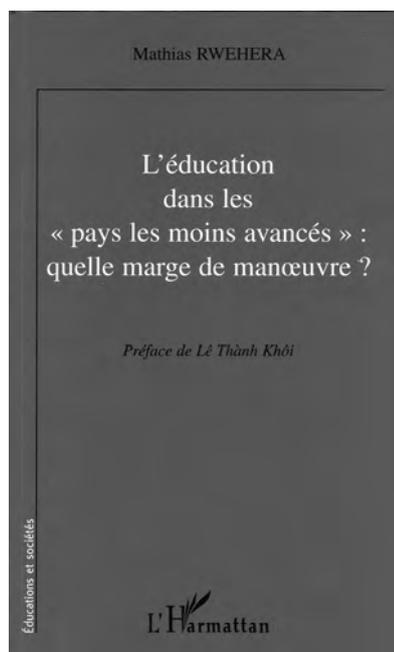
L'étude fait apparaître quatre problématiques communes avec des variances contrastées en fonction des situations locales dans les régions et pays ciblés :

- ❖ Le désengagement de l'Etat ;
- ❖ La complexité des situations dans l'élaboration des plans d'action EPT ;
- ❖ Les innovations et la problématique des finalités de l'EPT ;
- ❖ Le statut et la formation des enseignants.

Le livre expose également le rôle et la place des universités dans l'éducation pour tous et propose des stratégies de développement et l'éducation de base pour tous.

L'éducation dans les « pays les moins avancés » : quelle marge de manœuvre ? / par RWEHERA, Mathias -Paris : L'Harmattan ; 1999-328P ; 22cm

En soumettant les systèmes éducatifs des pays les moins avancés (PMA) à une analyse extensive des conditions de fonctionnement, ce livre tente un examen approfondi de leurs principaux aspects, du triple point de vue de la base économique, de la base éducative et de la base institutionnelle.



Aussi, il aborde une multitude de questions relatives à la situation économique prévalant dans les PMA et met en présence une typologie empirique, à la situation de l'éducation dans les PMA en mettant l'accent sur les moyens, l'accessibilité et la qualité de l'éducation de base, à la façon dont se pose la question de la demande et de l'offre d'éducation de base en milieu rural dans les PMA, au développement de plusieurs facteurs qui empêchent l'éducation dans les PMA de pouvoir être planifiée à l'instar d'autres pays.

Pour pallier les carences des systèmes éducatifs des pays les moins avancés, l'auteur propose:

- ❖ Une augmentation significative des ressources financières, matérielles et humaines mises à la disposition de l'éducation ;
- ❖ Une augmentation significative de l'offre éducative pour relever le taux de scolarisation ;
- ❖ Une amélioration des techniques de planification de l'éducation.

Nouveaux visages

Roger Ibrihima GUEYE est de nationalité sénégalaise. Après le baccalauréat option économie, il a fréquenté la faculté des sciences économiques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD). Il a successivement travaillé au Trésor américain, à l'Ambassade de Suède à Dakar et à la base militaire américaine de Dakar en qualité d'attaché administratif chargé des affaires protocolaires. Depuis février 2006, il occupe les mêmes fonctions au STP de la CONFEMEN.

Madame Gnagalé BABAKAN née SIDIBE est de nationalité Burkinabé. Titulaire d'un Diplôme Supérieur en Option Diplomatie B1 (Relations Internationales), obtenu à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (E.N.A.M.), Madame BABAKAN qui est sortie avec le titre de Secrétaire aux Affaires Etrangères, a effectué des stages pratiques au Département Chargé des Affaires protocolaires à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et au Programme Qualité (UEMOA). Elle a également effectué un stage au Conseil Economique et Social (C.E.S.) du Burkina Faso, avant de venir à la CONFEMEN comme stagiaire.

Départ

Monsieur Yvan D'Amours est de nationalité canadienne. Mis à la disposition du Secrétariat Technique Permanent par le Canada-Québec à titre de Conseiller en politiques éducatives en avril 2005, Monsieur D'Amours, qui est arrivé au terme de son mandat, a quitté le STP pour réintégrer le ministère de l'Education, des loisirs et des Sports de son pays, juste après la 52^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN qui s'est tenue du 27 mai au 02 juin 2006 à Niamey.

Au terme de ces quinze mois passés au STP, Monsieur D'Amours a mis ses compétences, son esprit d'équipe et son expérience au service de la CONFEMEN dont il a activement participé au rayonnement à travers la mise en œuvre du plan de relance.

Monsieur D'Amours a aussi le mérite d'avoir été un collaborateur de la lettre d'information du STP, CONFEMEN infos, auquel il a apporté sa grande disponibilité et son expertise.

Nouvelles de la Francophonie (suite)

Politique du livre scolaire en Afrique et dans l'Océan Indien

Dans le cadre de son appui à la politique du livre scolaire en Afrique et dans l'Océan Indien, l'Organisation Internationale de la Francophonie compte organiser, en partenariat avec les pays d'accueil, trois concertations importantes portant sur l'harmonisation des politiques en matière de manuels scolaires.

La programmation prévoit ainsi le regroupement des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à Niamey (Niger), du 04 au 08 septembre 2006, Celle des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) à Brazzaville (CONGO), du 11 au 15 septembre 2006 et celle des pays francophones de l'Océan Indien qui est programmée pour la période du 18 au 22 septembre 2006 à Djibouti.

Prix des cinq continents de la Francophonie

Sur 141 romans inscrits dans le cadre de l'édition 2006 du Prix des cinq continents, dix titres ont été en définitive présélectionnés par les membres des trois comités de lecture mis en place à cet effet. Ces trois comités de lecture réunis le 03 juillet dernier à Paris, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sont les suivants : l'Association des écrivains du Sénégal, l'Association du Prix du jeune écrivain francophone et le collectif des écrivains de Lanaudière de Québec.

Le Prix qui récompense chaque année un roman d'expression française, sera remis le 24 septembre 2006 par le Secrétaire Général de la Francophonie, M. Abdou DIOUF, à Bucarest (Roumanie) à la veille du XI^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage.

Illustration parfaite de la diversité culturelle de la francophonie, il a été recensé sur les 141 auteurs inscrits 31 nationalités différentes qui ont été publiées par 83 éditeurs différents exerçant dans huit pays.

CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et aux partenaires dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Collaboration : Aïdara Kandjioura
Anne Penda Sène

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé-Extension, 3^{ème} étage
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
E-mail : confemen@sentoo.sn